

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ATTENTION AUX CHIENS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 821 061 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 725 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 677	37 715	2 000	76 392
Immobilisations incorporelles	40 677	37 715	2 000	76 392
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	82 933			82 933
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	203 796	53 197		256 993
- Installations générales, agencements aménagements divers	381 555	33 054		414 609
- Matériel de transport	248			248
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	213 229	3 810		217 039
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	881 761	90 061		971 823
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 788	2 138		47 926
Immobilisations financières	45 788	2 138		47 926
ACTIF IMMOBILISE	968 226	129 914	2 000	1 096 140

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 677	4 978		43 655
Immobilisations incorporelles	38 677	4 978		43 655
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	82 933			82 933
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 877	22 407		189 285
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 244	33 869		235 113
- Matériel de transport	248			248
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 874	5 771		206 645
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	652 176	62 047		714 223
ACTIF IMMOBILISE	690 853	67 025		757 878

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 581 497 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 926		47 926
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	387 928	387 928	
Autres	131 062	131 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 581	14 581	
Total	581 497	533 571	47 926
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	35 416
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 772
Total	37 188

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 153 306 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	616 963	281 802	315 161	20 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 436	205 436		
Dettes fiscales et sociales	167 738	167 738		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71 759	71 759		
Produits constatés d'avance	91 410	91 410		
Total	1 153 306	818 145	315 161	20 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 674			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	113 735
CONGES A PAYER	15 315
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 428
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	27 050
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	2 123
Total	163 651

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	14 581		
Total	14 581		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	91 410		
Total	91 410		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	76 392	43 655	32 737	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				2 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	82 933	82 933		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	256 993	189 285	67 708	36 919
Autres immobilisations corporelles	631 896	442 005	189 891	192 666
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 926		47 926	45 788
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 096 140	757 878	338 262	277 373
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	13 668		13 668	10 994
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 310		5 310	34 659
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	387 928		387 928	392 710
Autres créances	131 062		131 062	111 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	930 249		930 249	1 299 360
Charges constatées d'avance (3)	14 581		14 581	22 122
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 482 799		1 482 799	1 871 764
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 578 939	757 878	1 821 061	2 149 138
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	597 229	673 251
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	61 725	173 979
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	667 755	856 029
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	616 963	650 637
Emprunts et dettes financières diverses (3)	35 674	8 416
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 436	205 691
Dettes fiscales et sociales	167 738	226 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 085	20 468
Produits constatés d'avance	91 410	180 926
TOTAL DETTES	1 153 306	1 293 108
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 821 061	2 149 138
(1) Dont à plus d'un an (a)	335 161	635 018
(1) Dont à moins d'un an (a)	818 145	658 090
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ATTENTION AUX CHIENS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000,00 €

Siège social : 117 rue Jean Jaurès

92300 LEVALLOIS PERRET

407 500 396 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 789 158 € contre 2 165 799 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 17,39 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 714 847 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 67 025 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 1 084 612 € à 820 195 €, soit une diminution de 24,38 %, car l'effectif moyen est passé de 16 à 10 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 85 141 € contre 233 422 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 63,52 %.

Le résultat financier, d'un montant de -10 019,79 €, contre -2 233 € pour l'exercice précédent, concoure à un résultat courant avant impôt de 75 122 €, contre 231 189 € au 31 décembre 2021.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 2 651 €, contre 543 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 16 047 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 173 979 €, représentant 8,03 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 90,30 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 91 425 €, soit 5,23 % du chiffre d'affaires.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Les postes de fournisseurs et clients sont constitués intégralement par des factures payées et encaissées entre 30 à 90 jours.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 61 725.32 €, €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 61 725.32 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 597 229.26€
- sur lesquelles est prélevé un montant de 38 274.68 €
- Soit un bénéfice distribuable de 100 000.00 €
- Une somme de 100 000.00 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de 200.00 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 200,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au 31/12/2021 distribution de 250 000.00 € à titre de dividende, soit par titre 500.00 €, éligible à l'abattement de 40 %.

Au 31/12/2020, distribution de 100 000.00 € à titre dividende, soit par titre 200.00 €, éligible à l'abattement de 40 %.

Au 31/12/2019, distribution de 60 000.00 € à titre de dividende, soit 120.00 € par titre, éligible à l'abattement de 40 %.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le président

ATTENTION AUX CHIENS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000,00 €

Siège social : 117 rue Jean Jaurès

92300 LEVALLOIS PERRET

407 500 396 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30N JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 61 725.32 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 61 725.32 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 597 229.26€
- sur lesquelles est prélevé un montant de 38 274.68 €
- Soit un bénéfice distribuable de 100 000.00 €
- Une somme de 100 000.00 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de 200.00 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 200,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au 31/12/2021 distribution de 250 000.00 € à titre de dividende, soit par titre 500.00 €, éligible à l'abattement de 40 %.

Au 31/12/2020, distribution de 100 000.00 € à titre dividende, soit par titre 200.00 €, éligible à l'abattement de 40 %.

Au 31/12/2019, distribution de 60 000.00 € à titre de dividende, soit 120.00 € par titre, éligible à l'abattement de 40 %.

L'associé unique